

# «Coordonner et valoriser»

Après *LuxembourgforFinance*, l'agence de promotion du secteur financier lancée le 24 septembre, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a donné naissance à sa petite sœur, *Luxembourg for Business*, avec laquelle elle fera cause commune, pour le meilleur, et rien que le meilleur, de l'économie luxembourgeoise. Leur vocation: «coordonner et valoriser», selon les mots de Pierre Gramagna, président de la Chambre de commerce, partenaire du projet.

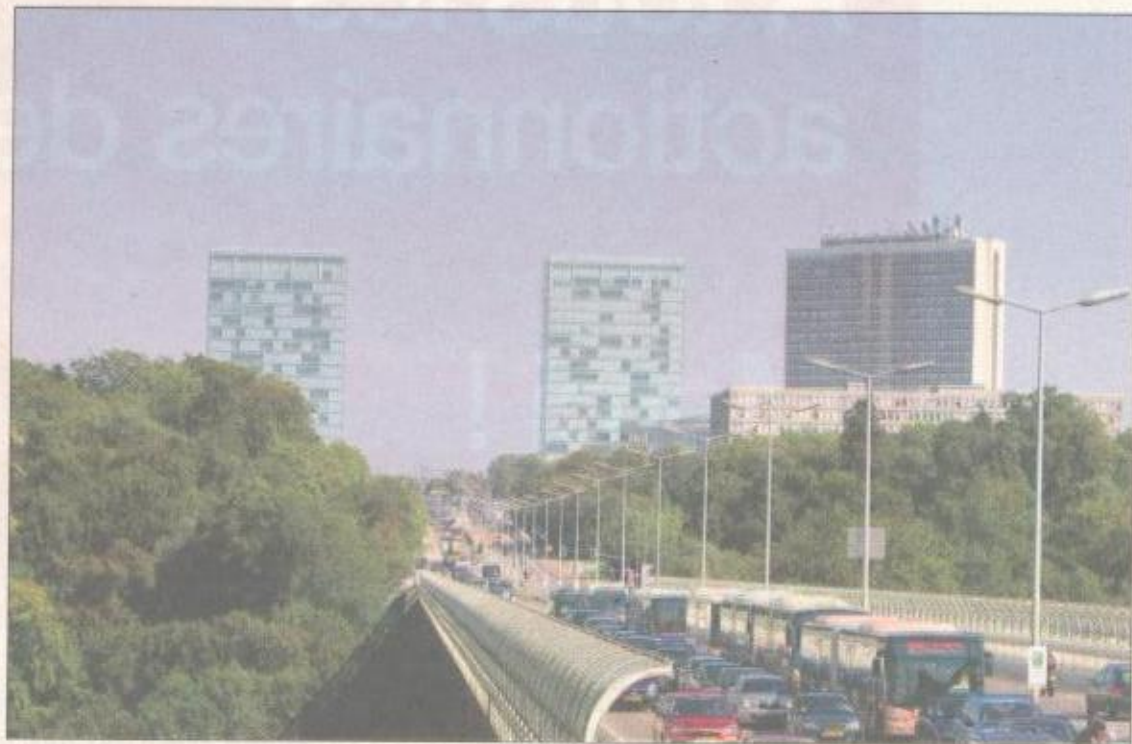
■ Comme son aînée, l'agence *Luxembourg for Business* prendra la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) sur le principe d'un partenariat public-privé et gèrera des projets communs de manière «flexible» et «efficace», selon le ministère de l'Economie.

Pour ce qui est des missions, l'agence aura à assurer la promotion de l'exportation des biens et services luxembourgeois, à faire valoir le Luxembourg comme une plateforme commerciale internationale et à démontrer le caractère international des entreprises luxembourgeoises.

## Dorer le blason national

Ses principales tâches consistent à gérer les contacts hors de nos frontières, à analyser les marchés internationaux et à fournir un appui financier aux projets élaborés par son comité consultatif. En somme, il s'agit de mettre en avant tout ce qui peut valoriser le Grand-Duché à l'étranger.

Le GIE sera composé de membres des ministères de l'Eco-



L'agence devra mettre en avant les avantages du Grand-Duché pour les investisseurs

(Photo: Marc Wilwert)

nomie et des Classes moyennes, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers, de la Société nationale de crédit et d'investissement, de l'Office Ducroire, ainsi que la Fédération des industriels luxembourgeois (FÉDIL).

## Organisation nébuleuse

S'attendant sans doute à quelques critiques relatives au fonctionnement du GIE, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie, les a devancées: «Il ne s'agit pas de rajouter une couche de bureaucratie supplémentaire, mais de créer des synergies», a-t-il plaidé. De fait, l'agence se compose d'une assemblée générale,

présidée par le ministre de l'Economie, qui vote le programme annuel et le budget et où le ratio public/privé est de 6/4.

Par ailleurs, un comité de gestion, composé de cinq personnes, sera chargé de prendre les décisions par consensus. Ce comité sera doté d'un secrétariat qui assurera principalement le suivi administratif et financier des projets.

Enfin, un comité consultatif pour la promotion du Luxembourg, présidé par le ministre de l'Economie, mettra au point la stratégie de promotion du commerce extérieur et sera habilité à présenter des projets. Les membres de ce comité représen-

tent les principaux acteurs économiques publics et privés du Luxembourg.

## Les cordons de la Bourse

Le budget total de cette agence est de 8,6 millions d'euros - dont 8 millions en liquide. La dotation de l'Etat excède 50 % du capital puisqu'elle se monte à 5 millions d'euros.

Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget, a surtout voulu insister sur la complémentarité des deux agences de promotion, qui, selon lui, «répondent aux besoins d'un large public concerné par la promotion de la place».

■ Hélène Doub